



**AEF Dépêche n°538010 - Paris, le 11/05/2016 18:37:00**  
**- Recherche et Innovation -**

Compte : gfornet (41684) - 194.214.214.143 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

## **Le gouvernement annonce un "plan recherche et innovation 2025 pour la filière forêt-bois"**

Par René-Luc Bénichou



Une mission composée de quatre personnalités, dont François Houllier, président de l'alliance AllEnvi et PDG de l'Inra (1), a remis un rapport en vue d'un "plan recherche et innovation 2025 pour la filière forêt-bois" le 9 mai 2016 à Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Définissant "le cadre stratégique d'intervention à dix ans en matière de recherche et d'innovation" de la filière, "notamment dans la perspective du déploiement de la nouvelle programmation des investissements d'avenir (PIA 3)", il propose de mettre l'accent sur 13 projets de R&D et d'innovation regroupés selon "3 grandes

**priorités" et formule plusieurs recommandations "en matière d'ingénierie financière".**

Les propositions de préfiguration d'un plan de recherche et d'innovation pour la filière bois-forêt, remises au gouvernement le 9 mai, doivent maintenant être présentées et discutées en comité stratégique de filière "Bois" pour définir le plan proprement dit. Stéphane Le Foll annonce que ses actions feront l'objet d'un suivi conjoint par les "ministres en charge de la Forêt, de l'Environnement, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Économie et de l'Industrie, du Logement et de l'Habitat durable".

200 M€ DE SOUTIEN PUBLIC ANNUEL À LA R&D ET À L'INNOVATION

### **3 priorités pour la R&D et l'innovation**

Le rapport propose 13 projets de R&D et d'innovation regroupés selon trois priorités :

- accroître les performances du secteur par des approches systèmes ;
- développer les usages et les nouveaux usages du bois dans une perspective bioéconomique en renforçant la compétitivité industrielle ;
- adapter la forêt et préparer les ressources forestières du futur.

"Ce rapport vient en miroir du rapport 'Agriculture-innovation 2025' (lire sur AEF) tout en présentant deux différences dans son approche", indique à AEF François Houllier, le 10 mai : "Tout d'abord, il se penche explicitement sur la recherche, ce qui a d'ailleurs été salué par Thierry Mandon, pour qui le rapport est parfaitement en phase avec la SNR (stratégie nationale de recherche) ; ensuite, il aborde le secteur forêt-bois dans son ensemble, depuis les écosystèmes et l'amont productif (la ressource forestière) jusqu'à l'aval (transformation de cette ressource, construction, chimie du bois, nouveaux usages, etc.)." "Plusieurs propositions font d'ailleurs écho à celles du rapport 'Agriculture-Innovation 2025', poursuit François Houllier : par exemple sur la lutte contre le changement climatique et le rôle des sols, la création de living labs, le numérique et la robotique..."

Le président de l'Inra et d'AllEnvi souligne également une autre "originalité", à savoir une cartographie et une analyse des financements disponibles menées par la Caisse des dépôts. "Il existe de nombreux outils pour financer la RDI au sein de la filière forêt-bois, mais peu d'entre eux sont complètement dédiés à cette filière", conclut ainsi le rapport à partir de cette cartographie. "Globalement modestes, ces financements pourraient être davantage rationalisés ou objectivés et, pour certains, accrus." Au total, le soutien public annuel à la recherche et à l'innovation du secteur s'élève à un peu plus de 200 M€, dont la moitié provient des établissements publics (110 M€) et le quart du crédit impôt recherche bénéficiant aux entreprises de la filière (54 M€). "Ces chiffres restent une estimation, sachant que leur consolidation est rendue difficile par l'absence de financements fléchés vers la filière", précise François Houllier.

### 13 PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LES OUTILS DE FINANCEMENT

Cet effort global public "représente un pourcentage assez faible de la valeur totale créée par le secteur forêt-bois, de l'ordre de 1 % de la valeur ajoutée ou 0,35 % du chiffre d'affaires total", précise le rapport. En outre, "la multiplicité des outils et des financements révèle un trop grand cloisonnement des dispositifs les uns par rapport aux autres" et si "les aides d'État à l'innovation constituent un outil clé, très apprécié", celles qui sont destinées à la filière "pourraient être renforcées". Par ailleurs, "les soutiens R&D à l'usage du bois dans la construction sont trop modestes", tandis que les entreprises de la filière "sont généralement des PME et ont du mal à accéder aux financements de type PIA et CIR".

La mission formule donc 13 préconisations pour renforcer et améliorer les outils de financement de la RDI au bénéfice de la filière forêt-bois :

- "confier aux clusters et pôles de compétitivité une mission d'assistance des entreprises dans la mobilisation des financements européens ;
- développer une force de lobbying française au niveau européen ;
- les actions d'animation, d'étude, de recherche et d'innovation du FSFB (Fonds

- stratégique de la forêt et du bois) pourraient être gérées conjointement par l'Ademe ;
- renforcer la communication sur les outils de financement disponibles ;
  - confier à un acteur public (par exemple le GIP Ecofor ou le FCBA en s'appuyant sur les pôles de compétitivité) la réalisation d'une étude approfondie des capacités et des financements RDI. Il est proposé de constituer une base de données nationale pour répertorier l'ensemble des projets RDI ;
  - accroître les dotations d'État pour l'aide à l'innovation destinées à la filière forêt-bois et distribuées par Bpifrance (de l'ordre de 4,4 M€ en 2015) ;
  - renforcer l'attractivité du FUI pour la filière ;
  - encourager la création de fonds d'amorçage non sectorisés et les inciter à investir dans les entreprises innovantes de la filière forêt-bois ;
  - doter la filière forêt-bois d'un véritable outil de financement des actions de développement et d'innovation de l'amont forestier ;
  - amplifier de manière significative le rôle de la maîtrise d'ouvrage publique pour accroître les débouchés des filières de production de matériaux biosourcés ;
  - renforcer les activités de recherche des EPST, des établissements d'enseignement supérieur et des centres techniques industriels sur les composants et matériaux de la construction bois ;
  - alléger et accélérer les processus de certification des produits à faible empreinte carbone pour faciliter et encourager l'innovation ;
  - fédérer, structurer et amplifier les recherches en chimie du bois."

*(1) Outre François Houllier, président d'AllEnvi et de l'Inra, la mission comprenait Jean-Claude Sève, président de l'institut technologique FCBA, Antoine d'Amécourt, président de l'IDF (Institut de développement forestier) et Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des dépôts.*